

L'analyse en quatre points

Texte: Christophe Passer
Photos: Sedrik Nemeth

Les sections alémaniques de l'Association des photographes suisses souhaitent supprimer leur CFC. Une décision que doit arbitrer le Département fédéral de l'économie et qui scandalise les photographes romands, chez qui apprentissage et filières de formation sont performants. La conseillère d'Etat vaudoise **Anne-Catherine Lyon** a pris leur parti et explique pourquoi.

«Il faut défendre les photographes romands!»

1 Quel est l'enjeu? «On assiste à un genre de hara-kiri»

Les Suisses alémaniques entendent supprimer l'apprentissage de photographe, le CFC. Les Romands sont contre. Que se passe-t-il?

Ce qui est troublant dans cette affaire, c'est le regard d'une partie de la profession de photographe sur elle-même: on assiste à un genre de hara-kiri qui démontre que certains, en Suisse alémanique, n'ont plus aucune confiance dans l'avenir de leur propre métier. J'ai longuement parlé avec eux, et avec l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), pour essayer de comprendre leurs motivations. Elles ne me paraissent absolument pas convaincantes. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'OFFT, tant pour créer un apprentissage que pour le supprimer, suit une procédure similaire: cela se passe toujours sur la demande de l'association faîtière. En l'occur-

rence, si celle des photographes suisses, comme c'est le cas, met l'affaire en marche, l'office doit enclencher une action. Cela consiste à vérifier si oui ou non il faut accepter. Généralement, l'office suit la recommandation de l'association faîtière, ce qui est très délicat dans ce cas.

Parce que les Romands, notamment les Vaudois, dont la section compte le plus grand nombre de membres dans l'association, sont fortement opposés à cette suppression?

Oui, les autorités politiques et la section romande n'arrivent pas à raisonner les délégués suisses alémaniques de l'association. C'est un peu technique, mais la clé de répartition au sein des instances faîtières permet à des sections moins nombreuses en termes de membres

d'être majoritaires si l'on compte les délégués par région. Cela a prétérité fortement les Romands dans cette affaire.



Anne-Catherine Lyon, qui dirige le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture, n'a pas l'intention de lâcher prise.

2 Pourrait-on faire sans CFC? «On détruit la cohérence du système de formation»

Si l'on supprimait cet apprentissage, il resterait une formation supérieure à l'école de photo de Vevey, et aussi une filière en haute école spécialisée à l'Ecal, à Renens. Ça ne suffit pas?

En enlevant l'étage du dessous, l'apprentissage, vous supprimez l'élément fondateur. Les professions, pour exister en tant que telles, doivent être au bénéfice d'un CFC. Par rapport à d'autres métiers – je pense aux danseurs, qui réclament un CFC depuis des années –, les photographes ont la chance inouïe de bénéficier d'un apprentissage reconnu. Ce sabotage serait un désastre incompréhensible.

Que proposent les Suisses alémaniques au lieu du CFC?

C'est un autre élément qui accroît la perplexité. Ils aimeraient développer un système de

brevet et de maîtrise, orienté aussi sur le design. Mais, précisément, ce sont des diplômés qui ne sauraient exister véritablement sans la base de l'apprentissage du métier.

A l'heure du numérique, peut-être que la photographie ne s'apprend plus. Combien d'apprentis forme-t-on actuellement par année en Suisse romande?

Détrompez-vous, leur nombre est en augmentation. Il y en avait 77 en 2003, et cela n'a pas cessé de monter: on en est à plus d'une centaine par an en Suisse romande. Il faut encore noter que le CFC peut s'obtenir chez nous soit chez un patron et en suivant des cours en parallèle, soit en étant à 100% à l'école avec des stages en entreprises. Les Suisses alémaniques nous disent ne pas trouver assez de maîtres d'apprentissage, ce qui signifierait que la

profession, selon eux, dépérirait. Nous leur répondons qu'il est tout à fait possible de se former en école. Par ailleurs, grâce aux efforts de l'association professionnelle romande, nous avons ressuscité de nombreuses places d'apprentissage, tant dans le canton de Vaud que dans les autres cantons romands.



Vous nous expliquez qu'il y a un cas particulier romand, où les choses se passent mieux qu'outre-Sarine. Peut-on aller jusqu'à imaginer une légère jalousie des Suisses alémaniques face au succès des Romands? Le pôle d'excellence entre Vevey, l'Ecal et le Musée de l'Elysée énerve-t-il?

Je n'aime pas avoir de telles raisons négatives, mais une fois que l'on a examiné toutes les autres raisons objectives, on en vient à penser qu'effectivement cela pourrait faire partie de leurs motivations: mettre à mal, par jalousie ou crainte de la concurrence, un système de formation qui marche si bien chez nous. Depuis deux ans, l'articulation entre l'école de photo de Vevey et l'Ecal fonctionne parfaitement. Pour le moment, les Suisses alémaniques se sentent impuissants à inverser la tendance, à augmenter par exemple le nombre de

places d'apprenti chez eux. Alors, plutôt que de travailler à restaurer des vocations de maître d'apprentissage, de démarcher, de s'inspirer des Romands, ils font le choix de tuer le problème en supprimant le CFC. Cette attitude est d'autant plus contre-productive que nous avons dans notre région de nombreux apprentis suisses alémaniques. J'ai même été jusqu'à proposer à l'association faîtière suisse de mettre sur pied dans le canton de Vaud des cours en allemand; c'est dire si nous sommes ouverts, afin de devenir clairement un pôle pour toute la Suisse. J'avais indiqué aussi que nous étions disposés à moderniser et à améliorer le programme des cours en concertation avec eux. A partir du moment où ils acceptaient de conserver le CFC, nous propositions enfin d'entrer en matière pour mettre en place une discussion sur les brevet et maîtrise. Ils n'ont rien voulu savoir.

A l'heure du numérique, doit-on encore apprendre à éclairer un œuf en plaçant des lampes? N'est-ce pas un combat des anciens contre les modernes?

Ce n'est pas du tout mon impression, au regard des nombreux contacts que j'ai eus avec des photographes. Ils sont complètement de leur temps, ils ont parfaitement intégré la révolution numérique. Beaucoup d'entre eux sont maîtres d'apprentissage, enseignent aussi bien les fondamentaux du métier que les techniques actuelles. Dans l'exposition *Tous photographes*, montée il y a quelque temps au Musée de l'Elysée, on se rendait compte de cette différence fondamentale: n'importe qui peut amener un témoignage, se trouver au bon moment au bon endroit, mais photographe professionnel, c'est autre chose. Et ça s'apprend.

4 Quelles sont les chances de gagner? «Soyons optimistes: c'est du 50/50»

Vous menez ce combat, votre collègue conseiller d'Etat genevois Charles Beer vous soutient, ainsi qu'Impressum, le syndicat des journalistes, vous avez écrit aussi à Mme la conseillère fédérale Doris Leuthard, qui chapeaute l'OFFT. Quelles sont vos chances de sauver ce CFC?

Nous allons entrer dans une procédure de consultation. Elle est enclenchée, je le regrette, j'avais mis toute mon énergie pour dissuader l'Association des photographes suisses de le faire. Mais c'est comme ça, les sections alémaniques ne m'ont pas écoutée. Désormais, il s'agit pour moi d'organiser, avec les cantons romands et d'autres peut-être, une contre-offensive. J'estime nos chances assez bonnes: c'est du 50/50. Et c'est optimiste, parce qu'il serait, dans l'absolu, particulièrement malvenu, toutes professions confondues, de supprimer aujourd'hui un CFC. A l'heure où,

au contraire, on cherche partout en Suisse à revaloriser l'apprentissage, on donnerait un très mauvais signal. C'est un élément fort en notre faveur. La Suisse est le pays du consensus et je me battrais pour une solution constructive qui permette à tous de s'en sortir élégamment. Je travaille aussi avec la ville de Vevey. Elle a construit une partie de son image précisément autour de la réputation de son école de photo, et de l'apprentissage. La municipalité pourrait ainsi prochainement monter aux barricades pour démontrer qu'il y a là quelque chose de consubstantiel à ce qu'elle a peaufiné depuis des années. Du point de vue politique, le Département fédéral de l'économie peut y être sensible: lui qui défend l'apprentissage en général ne peut se retrouver en porte-à-faux.

A quand la décision finale?
Cela se jouera dans les six mois à un an.

C. P. ■